

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUILLET 2023

Compte-rendu affiché le : 10 juillet 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2023

N° 23-07-11

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

**Décisions du Maire –
Information au Conseil
Municipal**

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

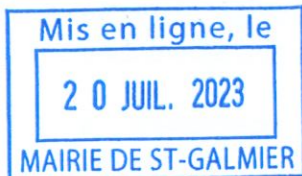
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Régine CHEVALLIEZ – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Céline BENNICI – Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Gérard ALLANCHE – Christian BECUWE à Gilles GRANGIER – Suzanne BOICHON à Céline BENNICI - Edith CONSIGNY à Serge GRANGE – Daniel DUCROS à Solange MORERE – Françoise PION à Jacques DECHANDON - Christine PALLEY à Gérard GRANGE – Thomas ROCHETTE à Philippe DENIS - Lydie THOLLOT à Guy BERNE - André HUBERT à Romain MONTELMARD.

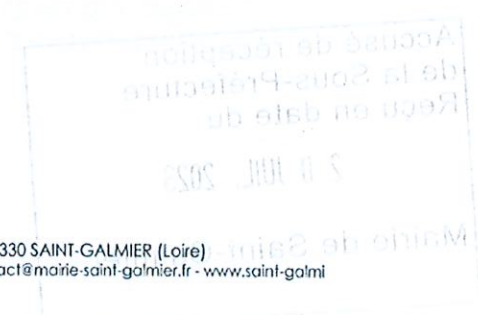
Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 JUIL. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n°2023-58 – OMS – Convention de mise à disposition de locaux scolaires à l'Office Municipal des Sports - Eté Sport - du 7 juillet au 4 août 2023.
- Décision n°2023-59 – Rhône Alpes Ascenseurs – Abonnement d'entretien – Avenant n° 2 pour l'ajout de 9 rideaux en maintenance à La Bulle pour un montant de : 900.00 € HT/an
- Décision n°2023-60 – Convention relative à l'organisation des championnats de France Pump Track.
- Décision n°2023-61 – Modification de la régie de recettes pour l'encaissement du produit de la location de salles municipales et du matériel municipal.
- Décision n°2023-62 – Aménagement de locaux associatifs et archives à Saint-Galmier – Avenants aux marchés de travaux passés selon la procédure adaptée
- Décision n°2023-63 – FRANCE FEUX – Spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2023 : 8 000.00 € TTC
- Décision n°2023-64 – Construction d'une nouvelle Passerelle sur la Coise – Saint-Galmier - société TP LACASSAGNE pour un montant de 63 076,55 € HT - société MICHOLET METALLERIE pour un montant de 111 000,00 € HT - société DUTEL MACONNERIE pour un montant de 49 960,00 € HT
- Décision n°2023-65 – BUREAU VERITAS – Contrat de vérification périodique de 3 appareils, un bras de levage Dalby, un bras de levage Hyvalift et une nacelle Soccage, pour un montant de 270,00 € HT soit 324,00 € TTC.
- Décision n°2023-66 – Bail commercial – LE KFT - loyer mensuel 500,00 € HT + 150,00 € de charges forfaitaires.
- Décision n°2023-67 – Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits d'emplacement pour le marché du lundi, le marché de producteurs, la vogue, les cirques et autres spectacles ambulants et les droits de place des camions outillage
- Décision n°2023-68 – Convention de passage sur sentiers de randonnée entre la commune et Madame PAILLEUX pour une parcelle cadastrée CB57, situé à Montessalon – 42 330 SAINT-GALMIER – et dont l'emprise demandée par la commune concerne une bande de 3 mètres de largeur sur environ 50 mètres de longueur.
- Décision n°2023-69 – Marché public de mission d'assistance de gestion et exploitation de la Foire de la Sainte-Catherine – Marché subséquent avec accord cadre monoattributaire attribué à LOIRE ACTIONS pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois – pour un montant de 40 000 € HT maximum la première année et 30 000 € HT maximum les années suivantes.
- Décision n°2023-70 – Signature de diverses conventions concernant la régularisation de la prolifération des chats errants sur le territoire de la commune de Saint-Galmier.
- Décision n°2023-71 – LA FERME DES DELICES – Contrat de réservation d'une visite pour le relais petite enfance de Saint-Galmier en date du 16 septembre 2023 pour un tarif de 7 € par personne soit un solde théorique de 43,75 €.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 JUL. 2023

Mairie de Saint-Galmier

- Décision n°2023-72 – SIMA COISE – Convention pour la réalisation de travaux de restauration de la continuité écologique de la Coise au seuil de la Charpinière (ROE 46572) sur la commune de Saint-Galmier.
- Décision n°2023-73 – NEWFI – ALTER DOKEO - Contrat de location et de maintenance de 3 défibrillateurs (Espace jeunesse, Gymnase la Colombe et la Boule du Bord de Coise) pour une durée de 5 ans avec 20 loyers de 558,00 € HT.
- Décision n°2023-74 – SAMU MAGASINE – Bon pour accord pour la publication d'un encart de ¼ de page dans le SAMU Magasine – Montant de 1 300 € HT
- Décision n°2023-75 – Convention CRS 50 – Mise à disposition gratuite du site de l'aérodrome pour journées d'entraînement – 3 ans à compter du 10 juin 2023.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 17 juillet 2023.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



A blue ink signature of Gérard Allanche, the Secretary of the Council, written in a cursive style.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 JUIL. 2023

Mairie de Saint-Galmier